

**REDACTION & ADMINISTRATION :**  
BOULEVARD des Valenciennes, 10  
TOUTOING, rue Verta, 58

**PAIX DES ABONNEMENTS**  
BOULEVARD des Valenciennes, 10  
N° 1, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.  
NORD et Département du Nord  
N° 1, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.

Abonnement continue sans avis contraire.

# LE ROYAL ALPHABET

## Journal Républicain quotidien

**PAIX DES ANNONCES :**  
ANNONCES : 0 fr. 25 la ligne  
RECLAMES : 0 fr. 50  
FAITS DIVERS : 0 fr. 25  
LOCALS : 0 fr. 25

Les annonces sont reçues à BOULVAZ-TOURCOING ou au Bureau de la Presse, à Lille, 21, rue de la Bourse, 10, et à BOULVAZ-TOURCOING, au Bureau de la Presse, à Valenciennes, 10, rue de la Bourse, 10, et à BOULVAZ-TOURCOING, au Bureau de la Presse, à Valenciennes, 10, rue de la Bourse, 10.

**TELEPHONE**

### QUADRUPLE ALLIANCE

L'expression de « perle Albion » qui a servi pendant la première moitié de ce siècle à désigner l'Angleterre est devenue tombée en désuétude, mais le sentiment qui lui a valu son nom est resté et celui qui la prononce le premier persiste toujours dans nos cœurs.

Aussi cet-à sans émotion que nous avons appris que l'Angleterre faisait cause commune avec nos ennemis de la triple alliance et qu'en cas de guerre nos flottes seraient à sa merci, sur les côtes italiennes, avec celles de la très gracieuse reine Victoria.

La chose était connue et les rares amis que compte la France dans le Parlement anglais nous avaient avertis. Ils ont cherché à savoir jusqu'à quel point l'Angleterre était engagée dans l'alliance italo-anglo-allemande, mais chaque fois que M. Salisbury ou son porte-parole, sir J. Parnell, se sont entretenus avec nous, nous avons été obligés de leur faire sentir que nous ne pouvions pas nous laisser ainsi tromper. Hier encore, M. Labouchère s'est heurté à un parti pris de silence contre lequel toute éloquence et toute son insistance patriotique n'ont pu prévaloir.

Le ministère n'est pas resté muet : l'été est impossible ; mais il s'est contenté de renvoyer l'interpellation sur ses explications antérieures, lesquelles n'expliquent rien du tout. La presse officielle anglaise se montre également fort embarrassée et fort sobre d'éclaircissements. Et cela se comprend. L'Angleterre a la prétention de vivre en bons termes avec la France.

La reine Victoria tient à ce que ses vassaux en Savoie et sur la côte d'azur ne soient point troublés par des manifestations hostiles.

Pourtant, le complot ourdi contre la France est devenu net et il sera peut-être d'essayer d'en nier l'existence.

Le silence obstiné du cabinet anglais, quand on le met sur ce terrain, est un aveu aussi explicite qu'un démenti formel. Il donne un poids tout particulier aux révélations contenues dans une lettre que M. Millevoye, député bonapartiste au Sénat, a adressée à la « Somme » et dont nous avons parlé hier.

Non contents d'indispensable d'en reproduire ce qu'il en tenait, ils ont fait de ces engagements dissimulés ou niés, mais certains, que le cabinet tour à tour vis-à-vis l'Italie.

A la fin de janvier 1890, dit M. Millevoye, le prince Napoléon, alors en résidence à San Remo, me fit prévenir par un ami commun qu'il avait le désir de me communiquer d'urgence des choses intéressantes à la sûreté de la France et la paix de l'Europe. Je le rendis et cet appel. Le prince m'écrivit qu'il venait de quitter l'Italie, avec lequel il avait eu plusieurs entretiens, et qu'il tenait les paroles suivantes : « Je n'ai rien à craindre pour la sécurité des côtes italiennes. J'ai dû me battre de Saint-James la promesse formelle que la France anglaise se joindra à la mienne, le cas échéant pour contraindre l'Italie contre toute opération maritime ».

Le prince Napoléon s'étant récrié et ayant fait observer que cet engagement appliqué de la part de l'Angleterre une adhésion à la triple alliance et même un concours offensif contre la France, puis qu'il facilitait à l'Italie les moyens d'effectuer sa mobilisation, le roi répondit : « Mes intentions sont pacifiques. Mais si la

### LES SYNDICATS PROFESSIONNELS

Paris, 5 juin. — La commission parlementaire du travail a entendu M. Fallières au sujet du projet relatif à l'extension des syndicats professionnels. M. Fallières a soutenu le projet qu'il a déposé avant-hier, modifiant l'article 9 de la loi sur les syndicats professionnels. On sait qu'il s'agit de permettre de faire partie des syndicats à des ouvriers ayant exercé leur profession pendant cinq ans et de se faire inscrire en interrompant pendant six mois.

M. Fallières a fait observer que ce texte est emprunté à la loi sur les délégués mineurs. Ce qu'il a voulu, c'est de ne pas compromettre l'institution des syndicats en admettant des personnes qui n'auraient pas la compétence suffisante pour prendre part utilement aux travaux du syndicat. Il estime avoir atteint ce but avec les dispositions que contient son projet.

### LE RENDMENT DES IMPOTS

Paris, 5 juin. — Le rendement des impôts pendant le mois de mai accuse une plus-value de 567,000 fr. sur les évaluations budgétaires et une augmentation de 7,600,000 sur mai 1890.

### LES ACCIDENTS OUVRIERS

Paris, 5 juin. — Au moment de la séance du 5 juin, le Comité des forges de France a réuni les délégués français et a voté l'unanimité la constitution d'une caisse syndicale d'assurance mutuelle destinée à assurer des indemnités aux ouvriers victimes d'accidents dans leur travail.

### UN ARBITRAGE DU TSAR

Le gouvernement envole des troupes dans la Guyane française pour que la sentence arbitrale prononcée par l'empereur de Russie soit immédiatement mise à exécution.

### LES FEUX DE GRANDE PORTEE

Le ministre a prescrit aux vingt-et-un bataillons d'infanterie et aux dix bataillons de chasseurs qui sont stationnés sur le territoire de la sixième région, de se rendre successivement au camp de Chalons. Chaque corps y sera exercé pendant quinze jours sans interruption de combat de l'infanterie, tout en effectuant des feux de grande portée.

### ESSAI DE MOBILISATION MARITIME

Paris, 5 juin. — Un essai de mobilisation aura lieu le 22 courant avec les 27 escadres des équipages de la flotte approchés pour 28 jours. Deux par-côtes, trois croiseurs et tous les torpilleurs disponibles seront armés.

### LELECTION AU CONSEIL GENERAL DU VAR

Toulon, 5 juin. — La polémique qui s'est engagée à propos de l'élection d'un conseiller général dans le canton de Toulon, en remplacement de M. Fouroux, et qui a déjà donné lieu à un échange de lettres entre les candidats, MM. Charles Roche et Abel, a pris, hier, un caractère plus grave. Les deux candidats ont échangé de lettres dans lesquelles ils se sont exprimés en termes très vifs et qui ont été publiés.

### HAUTE TRAHISON

Paris, 6 juin. — Dans la journée d'hier, Fessler a été autorisé à recevoir la visite de son fils. Fessler est tout à fait accablé par l'accusation qui pèse sur lui. Ses cheveux ont blanchi et il est dans un état de prostration complète. Il pleure continuellement, répétant : « Je suis déshonoré ! ».

### EXÉCUTION CAPITALE MOUVEMENT

Ottawa, 5 juin. — Un horrible crime a été commis à Ottawa. L'individu nommé Laroux, condamné à mort pour avoir étranglé deux jeunes filles nommées Laroux, la cadette dans le vide, se débattait dans de vives convulsions lorsque le sergent de police Williams se précipita sur le patient dont il séparait le bras et le frappa à coup de poing. Le sergent a été puni de sa violence.

### FAITS DIVERS TELEGRAPHIQUES

Paris, 5 juin. — Un de nos confrères du matin annonçait, à propos de l'affaire de la rue de Valenciennes, que le gouvernement se proposait de faire un procès à la presse. Mais le ministre a déclaré qu'il n'y avait rien de tel.

### NOS DEPECHEES

**Le régime des sucres**  
Paris, 5 juin. — Les sénateurs et les députés de la région sucrière se sont réunis ce matin à Paris pour discuter le projet de loi relatif au régime des sucres. Le projet est très discuté et les modifications apportées par le Sénat à la loi sur les sucres.

### LE DÉSORDRE DE FESSLER

Paris, 6 juin. — Dans la journée d'hier, Fessler a été autorisé à recevoir la visite de son fils. Fessler est tout à fait accablé par l'accusation qui pèse sur lui. Ses cheveux ont blanchi et il est dans un état de prostration complète. Il pleure continuellement, répétant : « Je suis déshonoré ! ».

### LE MOUVEMENT OUVRIER

Paris, 5 juin. — Le mouvement ouvrier continue à se développer. Les ouvriers de la région parisienne ont obtenu de nouvelles concessions de leur part.

### LE MOUVEMENT OUVRIER

Paris, 5 juin. — Le mouvement ouvrier continue à se développer. Les ouvriers de la région parisienne ont obtenu de nouvelles concessions de leur part.

### LE MOUVEMENT OUVRIER

Paris, 5 juin. — Le mouvement ouvrier continue à se développer. Les ouvriers de la région parisienne ont obtenu de nouvelles concessions de leur part.

### LE MOUVEMENT OUVRIER

Paris, 5 juin. — Le mouvement ouvrier continue à se développer. Les ouvriers de la région parisienne ont obtenu de nouvelles concessions de leur part.

### LES MARIAGES

**De M. Joranne**  
TROISIEME PARTIE  
L'HERITIERE

Il est de toute évidence que la dame Fournier a joué habilement la comédie, rue Beauregard, afin de capter la confiance de madame Lureau et de sa fille.

— Oui, dit le comte, révélez tout cela est parfaitement rationnel.

— C'est la logique des faits. Reste à découvrir dans quel but la dame Fournier a agi. Quel est le mobile ?

— Les yeux du comte s'éclaircissent.

— Oui, le découvrit.

— En son cœur, monsieur le comte, et pour cela vous devez vous mettre immédiatement à la recherche de la dame Fournier.

— Plus que le propriétaire Joseph Roubert, elle est introuvable.

— Les jours passent et on sait de Lureau l'énigmatisme grandit.

Après avoir fait toutes les suppositions, ne sachant plus que penser, les amis de madame Lureau se réunissent dans la soirée.

Le comte était au moment où il se levait, mais se ressaisissant brusquement :

— Monsieur le comte, je vous prie de m'excuser, croyez-vous que Lureau soit un homme de bien ?

— Le comte regarda monsieur de Solère avec une certaine inquiétude.

— Non, dit le comte, vous n'avez rien à lui reprocher.

— Mais, dit le comte, dit le commissaire de police, dit le commissaire de police, dit le commissaire de police.

### LES MARIAGES

**De M. Joranne**  
TROISIEME PARTIE  
L'HERITIERE

Il est de toute évidence que la dame Fournier a joué habilement la comédie, rue Beauregard, afin de capter la confiance de madame Lureau et de sa fille.

— Oui, dit le comte, révélez tout cela est parfaitement rationnel.

— C'est la logique des faits. Reste à découvrir dans quel but la dame Fournier a agi. Quel est le mobile ?

— Les yeux du comte s'éclaircissent.

— Oui, le découvrit.

— En son cœur, monsieur le comte, et pour cela vous devez vous mettre immédiatement à la recherche de la dame Fournier.

— Plus que le propriétaire Joseph Roubert, elle est introuvable.

— Les jours passent et on sait de Lureau l'énigmatisme grandit.

Après avoir fait toutes les suppositions, ne sachant plus que penser, les amis de madame Lureau se réunissent dans la soirée.

Le comte était au moment où il se levait, mais se ressaisissant brusquement :

— Monsieur le comte, je vous prie de m'excuser, croyez-vous que Lureau soit un homme de bien ?

— Le comte regarda monsieur de Solère avec une certaine inquiétude.

— Non, dit le comte, vous n'avez rien à lui reprocher.

— Mais, dit le comte, dit le commissaire de police, dit le commissaire de police, dit le commissaire de police.

### LES MARIAGES

**De M. Joranne**  
TROISIEME PARTIE  
L'HERITIERE

Il est de toute évidence que la dame Fournier a joué habilement la comédie, rue Beauregard, afin de capter la confiance de madame Lureau et de sa fille.

— Oui, dit le comte, révélez tout cela est parfaitement rationnel.

— C'est la logique des faits. Reste à découvrir dans quel but la dame Fournier a agi. Quel est le mobile ?

— Les yeux du comte s'éclaircissent.

— Oui, le découvrit.

— En son cœur, monsieur le comte, et pour cela vous devez vous mettre immédiatement à la recherche de la dame Fournier.

— Plus que le propriétaire Joseph Roubert, elle est introuvable.

— Les jours passent et on sait de Lureau l'énigmatisme grandit.

Après avoir fait toutes les suppositions, ne sachant plus que penser, les amis de madame Lureau se réunissent dans la soirée.

Le comte était au moment où il se levait, mais se ressaisissant brusquement :

— Monsieur le comte, je vous prie de m'excuser, croyez-vous que Lureau soit un homme de bien ?

— Le comte regarda monsieur de Solère avec une certaine inquiétude.

— Non, dit le comte, vous n'avez rien à lui reprocher.

— Mais, dit le comte, dit le commissaire de police, dit le commissaire de police, dit le commissaire de police.

### LES MARIAGES

**De M. Joranne**  
TROISIEME PARTIE  
L'HERITIERE

Il est de toute évidence que la dame Fournier a joué habilement la comédie, rue Beauregard, afin de capter la confiance de madame Lureau et de sa fille.

— Oui, dit le comte, révélez tout cela est parfaitement rationnel.

— C'est la logique des faits. Reste à découvrir dans quel but la dame Fournier a agi. Quel est le mobile ?

— Les yeux du comte s'éclaircissent.

— Oui, le découvrit.

— En son cœur, monsieur le comte, et pour cela vous devez vous mettre immédiatement à la recherche de la dame Fournier.

— Plus que le propriétaire Joseph Roubert, elle est introuvable.

— Les jours passent et on sait de Lureau l'énigmatisme grandit.

Après avoir fait toutes les suppositions, ne sachant plus que penser, les amis de madame Lureau se réunissent dans la soirée.

Le comte était au moment où il se levait, mais se ressaisissant brusquement :

— Monsieur le comte, je vous prie de m'excuser, croyez-vous que Lureau soit un homme de bien ?

— Le comte regarda monsieur de Solère avec une certaine inquiétude.

— Non, dit le comte, vous n'avez rien à lui reprocher.

— Mais, dit le comte, dit le commissaire de police, dit le commissaire de police, dit le commissaire de police.

### LES MARIAGES

**De M. Joranne**  
TROISIEME PARTIE  
L'HERITIERE

Il est de toute évidence que la dame Fournier a joué habilement la comédie, rue Beauregard, afin de capter la confiance de madame Lureau et de sa fille.

— Oui, dit le comte, révélez tout cela est parfaitement rationnel.

— C'est la logique des faits. Reste à découvrir dans quel but la dame Fournier a agi. Quel est le mobile ?

— Les yeux du comte s'éclaircissent.

— Oui, le découvrit.

— En son cœur, monsieur le comte, et pour cela vous devez vous mettre immédiatement à la recherche de la dame Fournier.

— Plus que le propriétaire Joseph Roubert, elle est introuvable.

— Les jours passent et on sait de Lureau l'énigmatisme grandit.

Après avoir fait toutes les suppositions, ne sachant plus que penser, les amis de madame Lureau se réunissent dans la soirée.

Le comte était au moment où il se levait, mais se ressaisissant brusquement :

— Monsieur le comte, je vous prie de m'excuser, croyez-vous que Lureau soit un homme de bien ?

— Le comte regarda monsieur de Solère avec une certaine inquiétude.

— Non, dit le comte, vous n'avez rien à lui reprocher.

— Mais, dit le comte, dit le commissaire de police, dit le commissaire de police, dit le commissaire de police.

### LES MARIAGES

**De M. Joranne**  
TROISIEME PARTIE  
L'HERITIERE

Il est de toute évidence que la dame Fournier a joué habilement la comédie, rue Beauregard, afin de capter la confiance de madame Lureau et de sa fille.

— Oui, dit le comte, révélez tout cela est parfaitement rationnel.

— C'est la logique des faits. Reste à découvrir dans quel but la dame Fournier a agi. Quel est le mobile ?

— Les yeux du comte s'éclaircissent.

— Oui, le découvrit.

— En son cœur, monsieur le comte, et pour cela vous devez vous mettre immédiatement à la recherche de la dame Fournier.

— Plus que le propriétaire Joseph Roubert, elle est introuvable.

— Les jours passent et on sait de Lureau l'énigmatisme grandit.

Après avoir fait toutes les suppositions, ne sachant plus que penser, les amis de madame Lureau se réunissent dans la soirée.

Le comte était au moment où il se levait, mais se ressaisissant brusquement :

— Monsieur le comte, je vous prie de m'excuser, croyez-vous que Lureau soit un homme de bien ?

— Le comte regarda monsieur de Solère avec une certaine inquiétude.

— Non, dit le comte, vous n'avez rien à lui reprocher.

— Mais, dit le comte, dit le commissaire de police, dit le commissaire de police, dit le commissaire de police.